

# Les comptes annuels

Exercice 2011



## COMPTE DE RESULTAT 2011 L'AD PEP 91

	2011	2010
<b>Produits d'exploitation</b>		
Production de services	3 218 600,04	2 715 520,69
Produits de la tarification	8 173 937,44	7 534 363,25
Participations diverses	31 269,35	27 806,11
<b>Montant net du chiffre d'activités</b>	<b>11 423 806,83</b>	<b>10 277 690,05</b>
Subventions d'exploitation	342 646,74	396 388,56
Reprises sur provisions et amortissements	103 458,33	206 721,84
Report des ressources non utilisées	40 819,02	34 599,67
Transferts de charges et autres produits	72 696,33	77 190,13
<b>Total (I) des produits d'exploitation</b>	<b>11 983 427,25</b>	<b>10 992 590,25</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats et charges externes	4 396 570,34	4 023 241,39
Impôts, taxes et versements assimilés	529 268,42	545 927,20
Salaires et charges sociales	5 937 066,88	5 800 649,49
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<i>sur immobilisations : dotations aux amortissements</i>	217 192,20	224 774,83
<i>sur immobilisations : dotations aux provisions</i>	100,00	601,00
<i>sur actif circulant : dotations aux provisions</i>	11 243,92	8 386,00
<i>pour risques et charges : dotations aux provisions</i>	36 663,00	186 836,73
Engagements à réaliser sur ressources affectées	92 297,06	40 819,02
Autres charges	76 385,12	79 608,55
<b>Total (II) des charges d'exploitation</b>	<b>11 296 786,94</b>	<b>10 910 844,21</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>686 640,31</b>	<b>81 746,04</b>
<b>Produits financiers</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	162,83	128,27
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 086,17	8 507,17
<b>Total (III) des produits financiers</b>	<b>13 249,00</b>	<b>8 635,44</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 927,69	11 604,31
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (IV) des charges financières</b>	<b>7 927,69</b>	<b>11 604,31</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>5 321,31</b>	<b>-2 968,87</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT ( I - II + III - IV)</b>	<b>691 961,62</b>	<b>78 777,17</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	3 003,00	17 900,00
Sur opérations en capital	53 527,60	55 882,68
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 011,00	0,00
<b>Total (V) des produits exceptionnels</b>	<b>57 541,60</b>	<b>73 782,68</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	13 216,97	4 685,69
Sur opérations en capital	2 569,83	
Dotations aux amortissements et aux provisions		53 314,45
<b>Total (VI) des charges exceptionnelles</b>	<b>15 786,80</b>	<b>58 000,14</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>41 754,80</b>	<b>15 782,54</b>
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	12 054 217,85	11 075 008,37
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	11 320 501,43	10 980 448,66
<b>EXCEDENT</b>	<b>733 716,42</b>	<b>94 559,71</b>
<b>DEFICIT</b>		

# BILAN 2011 de l'AD PEP 91

ACTIF	BRUT	AMORT. OU PROV.	NET AU 31/12/2011	NET AU 31/12/2010
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Logiciels	78 787,51	75 897,20	2 890,31	3 487,75
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	11 738,57	0,00	11 738,57	11 738,57
Bâtiments et A.I.	437 574,87	197 826,93	239 747,94	274 389,73
Matériels d'exploitation	445 315,50	375 801,68	69 513,82	64 786,86
Installations et agencements	666 028,74	389 112,07	276 916,67	134 394,00
Matériel de transport	613 942,92	498 298,81	115 644,11	183 228,03
Mat. de bureau et informatique, mobilier	809 005,62	711 382,01	97 623,61	120 842,32
Avances versées sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Prêts construction	12 193,70	0,00	12 193,70	15 090,99
Autres immobilisations financières	20 154,32	0,00	20 154,32	20 516,03
<b>TOTAL I</b>	<b>3 094 741,75</b>	<b>2 248 318,70</b>	<b>846 423,05</b>	<b>828 474,28</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances usagers	1 264 079,35	11 243,92	1 252 835,43	624 284,41
Autres créances de fonctionnement	120 078,69	0,00	120 078,69	170 177,30
Placements	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques	1 900 934,57	0,00	1 900 934,57	1 917 787,45
Caisses	336,34	0,00	336,34	152,02
Charges à régulariser	109 663,41	0,00	109 663,41	108 484,48
<b>TOTAL II</b>	<b>3 395 092,36</b>	<b>11 243,92</b>	<b>3 383 848,44</b>	<b>2 820 885,66</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 489 834,11</b>	<b>2 259 562,62</b>	<b>4 230 271,49</b>	<b>3 649 359,94</b>

  

PASSIF	AU 31/12/2011	AU 31/12/2010
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	61 646,75	61 646,75
Report à nouveau	173 164,77	90 129,47
Réserves	300 000,00	300 000,00
<b>Résultats propres de l'exercice</b>	<b>124 278,65</b>	<b>87 611,30</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	22 358,42	22 358,42
Réserves (SMS)	1 117 996,01	1 117 996,01
Subventions d'investissement	232 805,93	284 445,68
Dépenses inopposables aux financeurs	-731 248,92	-595 636,14
Report à nouveau ss contrôle des tiers financeurs	-193 343,29	-340 480,48
<b>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</b>	<b>609 437,77</b>	<b>6 948,41</b>
Différences sur réalisation d'actifs	138 342,54	118 663,54
<b>TOTAL I</b>	<b>1 855 438,63</b>	<b>1 153 682,96</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	604 404,09	683 403,42
<b>TOTAL II</b>	<b>604 404,09</b>	<b>683 403,42</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Engagements à réaliser	92 297,06	40 819,02
Aide du financeur à la RTT	75 261,00	75 261,00
<b>TOTAL III</b>	<b>167 558,06</b>	<b>116 080,02</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières	143 211,79	374 440,64
Fournisseurs	288 809,15	218 614,91
Dettes fiscales et sociales	848 491,73	876 292,05
Autres dettes de fonctionnement	304 962,48	218 398,59
Produits à régulariser	17 395,56	8 447,35
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 602 870,71</b>	<b>1 696 193,54</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 230 271,49</b>	<b>3 649 359,94</b>



**La solidarité en action**

Les PEP 91  
Inspection académique  
91012 EVRY Cedex  
Tél. 01.69.11.23.83 - Fax. 01.60.86.16.36  
E-mail : lespep91@lespep.org

AD PEP 91

## **ANNEXE**

Annexe au bilan avant répartition des résultats de l'exercice, dont le total est de 4.230.271,49 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le montant net du chiffre d'activités est de 11 423 806,83 euros, et dégageant un excédent de 733.716,42 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### I. MODES ET METHODES D'EVALUATION

#### **1.1 Hypothèses de base**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan comptable général 2005.

#### **1.2 Méthodes des coûts historiques**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros.

### **1.3 Règles générales de présentation des comptes**

L'Association se conforme aux dispositions de l'article 432-1 du Code de commerce, adapté par le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (« plan comptable des associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux privés »), précisé par l'avis n°2007-04 du CNC du 4 mai 2007 et spécifié par l'arrêté du 12 décembre 2007 (paru au J.O. du 20 décembre), ainsi que des règlements du Comité de la réglementation comptable, relatifs aux modifications apportées au plan comptable général 1999, applicables à la clôture de l'exercice.

En outre le plan utilisé est conforme aux dispositions du plan comptable de la Fédération des PEP.

## **II. METHODES GENERALES**

### **2.1. Présentation des comptes**

L'association est régie par la loi du 1er Juillet 1901.

Outre son siège social et son service Enfance/Jeunesse, elle intègre une Direction générale et six établissements qui relèvent du secteur médico-social et dont les recettes résultent de la détermination de prix de journées :

1. acceptés par la Délégation territoriale de l'Essonne de l'Agence Régionale de Santé Ile de France pour les établissements suivants :
  - le CMPP - 42, rue Marx Dormoy - 91300 MASSY
  - l'IME « André Nouaille » - 45, rue de Vilgénis - 91300 MASSY
  - le SESSAD Alain Richard - 19, avenue des Indes - 91940 LES ULIS
  - l'IMPro « Roger Lecherbonnier » - 37, rue Jacques Duclos - 91120 PALAI SEAU
  - le SESSAD « Arlette Favé » - 11, avenue Carlet - 91380 CHILLY-MAZARIN
2. acceptés par le Conseil Général de l'Essonne pour l'établissement suivant :
  - Hurepoix Multiservices - 24, rue Denis Papin - 91240 ST MICHEL SUR ORGE

### **2.2. Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais d'installation, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

### **2.3. Amortissements des immobilisations**

Il est fait application des nouvelles règles comptables sur les amortissements. Les durées d'amortissement des biens non décomposables ont été conservées en fonction des durées d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation.

La méthode par composants est appliquée sur le bâtiment dont l'Association est propriétaire.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'usage des biens.

<i>Intitulé</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
Logiciels	1 à 3 ans
Bâtiments et leurs composants	15 à 30 ans
Matériel d'exploitation	5 ans
Installations et agencements	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

#### 2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### III. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### IV. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	78 244,52	1 728,08	1 185,09	78 787,51
Immobilisations corporelles	2 828 499,54	222 784,03	67 677,25	2 983 606,32
Immobilisations financières	35 607,02	7 078,29	10 337,29	32 348,02
<b>TOTAL</b>	<b>2 942 351,08</b>	<b>231 590,40</b>	<b>79 199,63</b>	<b>3 094 741,85</b>
<i>Dont établissements</i>	<i>2 655 058,04</i>	<i>229 839,35</i>	<i>79 199,63</i>	<i>2 805 697,76</i>
<i>Dont secteur propre</i>	<i>287 293,04</i>	<i>1 751,05</i>	<i>0,00</i>	<i>289 044,09</i>

**1. Les augmentations significatives des immobilisations sont générées :**

**a. par des achats non subventionnés :**

- d'installations des constructions (137 871,50 euros), principalement : l'ascenseur et l'aménagement de l'atelier restauration à l'IMPro Roger Lecherbonnier pour 129.634,24 euros.
- d'installations diverses (33.642,77 euros), principalement au CMPP de Massy (rénovation salle de repas et atelier terre) pour 16.634,74 euros, à l'IME André Nouaille (nouvel autocom et travaux de plomberie) pour 11.910,87 euros.
- de matériel pédagogiques et d'équipements (22.466,79 euros) dont les équipements de l'atelier restauration à l'IMPro Roger Lecherbonnier pour 11 939,64 euros, ainsi que du matériel de sécurité à l'IME André Nouaille pour 5.415,49 euros, des tests et bilans au CMPP pour 2 111,65 euros, du matériel d'horticulture à HUREPOIX pour 1 303,64 euros.
- de matériels informatiques (11.534,00 euros) par l'achat d'ordinateurs principalement à l'IMPRO Roger Lecherbonnier (4.726,29 euros) et à l'IME André Nouaille (2.936,17 euros).

**b. par des achats financés par des subventions :**

A l'IMPro Roger Lecherbonnier :

- matériels pour 6.537,33 euros qui correspondent à du matériel audio et des afficheurs dynamiques mis à disposition dans les ateliers.
- Mobilier de bureau pour 4.512,87 euros

**2. Les sorties d'immobilisations correspondent principalement à :**

- des mises au rebut au CMPP :
  - 24.245,61 euros des travaux anciens
  - 16.652,14 euros correspondant à un photocopieur et une installation téléphonique
- des reprises correspondantes :
  - à la vente d'un véhicule totalement amorti au SESSAD des Ulis (9.643,24 euros)
  - à la cession du matériel de l'atelier menuiserie à l'IMPro Roger Lecherbonnier (7.253,74 euros).

Le matériel de menuiserie de l'IMPro avait été financé par des subventions Taxe d'apprentissage. Le prix de cession (3.588,00 euros) se trouve affecté au poste du passif « Subventions d'investissements » ; la valeur nette comptable des immobilisations (2.569,83 €) qui figure dans le poste « Charges exceptionnelles sur opérations en capital » est compensée par une affectation complémentaire du même montant qui se trouve dans le poste « Produits exceptionnels sur opérations en capital ».

## V. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	74 756,77	2 325,52	1 185,09	75 897,20
Immobilisations corporelles	2 039 119,93	198 408,99	65 107,42	2 172 421,50
<b>TOTAL</b>	<b>2 113 876,70</b>	<b>200 734,51</b>	<b>66 292,51</b>	<b>2 248 318,70</b>
<i>Dont établissements</i>	<i>1 909 645,26</i>	<i>188 151,03</i>	<i>66 292,51</i>	<i>2 031 503,78</i>
<i>Dont secteur propre</i>	<i>204 231,44</i>	<i>12 583,48</i>	<i>0,00</i>	<i>216 814,92</i>

## VI. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas produit d'immobilisations pour elle-même.

## VII. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Mouvements bruts  Origine	A	B	C	D
	Subventions au début de l'exercice	Augmentations nouvelles subv. d'investissement	Diminutions solde des subv. d'investissement	Subventions cumulées à la fin de l'exercice
Subv. CR IDF	113 261,34		9 261,34	104 000,00
Subv. CG 91	171 710,67		0,00	171 710,67
Subv. Communes	39 222,99		0,00	39 222,99
Subv. Organismes privés	13 800,00		0,00	13 800,00
Subv. Taxe d'apprentissage	248 996,83	11 050,20	17 545,06	242 501,97
<b>TOTAL</b>	<b>586 991,83</b>	<b>11 050,20</b>	<b>26 806,40</b>	<b>571 235,63</b>

Les subventions reçues par Hurepoix Multi-Services au titre des équipements sont comptabilisées dans le poste «subventions d'investissement» et rapportées au compte de résultat au prorata du montant des amortissements des travaux et des matériels financés.

Le Conseil régional Ile de France a limité à 104.000 € la subvention prévue initialement à hauteur de 113.261,34 euros, une reprise de la différence apparaît dans la colonne C du tableau ci-dessus.

L'IMPro a perçu pour 59.726,79 euros de taxe d'apprentissage auxquels se sont ajoutés 3.588,00 € de produit d'une vente de matériel. L'ensemble a financé des dépenses consacrées à l'apprentissage (36.985,19 €) et des investissements (11.050,20 €) ; un solde de 15.279,40 € sera affecté à un projet d'investissement en 2012.



La quote-part des subventions d'investissement affectées en 2011 au compte de résultat se monte à 53.427,60 euros et se trouve en « produits exceptionnels sur opération de capital ».

La nature des soldes nets des subventions d'investissement (232.805,93 euros) restant à affecter au compte de résultat se décompose en :

- Conseil Régional I DF : 64.285,69 euros
- Conseil Général de l'Essonne : 115.805,67 euros
- Organismes privés : 7.480,00 euros
- Taxe d'apprentissage : 45.234,57 euros

## VIII. TABLEAU DES PROVISIONS

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions cumulés à la fin de l'exercice
Provisions pour retraite	499 325,00	6 909,00	70 363,00	435 871,00
Provisions pour travaux	0,00			0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00
Provisions pour charges	123 276,99	29 754,00	34 785,89	118 245,10
Provisions pour risques	60 801,43		10 513,44	50 287,99
<b>Sous total</b>	<b>683 403,42</b>	<b>36 663,00</b>	<b>115 662,33</b>	<b>604 404,09</b>
Dépréciation des créances	8 386,00	11 243,92	8 386,00	11 243,92
<b>TOTAL</b>	<b>691 789,42</b>	<b>47 906,92</b>	<b>124 048,33</b>	<b>615 648,01</b>
<i>Dont établissements</i>	<i>673 743,42</i>	<i>36 663,00</i>	<i>115 786,33</i>	<i>594 620,09</i>
<i>Dont secteur propre</i>	<i>18 046,00</i>	<i>11 243,92</i>	<i>8 262,00</i>	<i>21 027,92</i>

Les **engagements d'indemnités de départ en retraite** sont calculés de manière statistique en retenant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont conformes à la méthode FG PEP appliquée à toutes les entités à savoir :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans ;
- faible taux de remplacement du personnel permanent ;
- taux d'actualisation arrêté à 4,6 % (1% en 2010);
- taux de progression des salaires plafonné à 1,8 % (1% en 2010).

Le calcul des indemnités de départ en retraite tient compte des charges connexes aux salaires, arrondies à 58 % (56% en 2010).

L'engagement global au titre des indemnités de départ à la retraite s'élève à 435.871 euros qui figurent dans le poste « provisions pour retraite ».

L'application des paramètres 2011 à l'exercice 2010 aurait conduit à un engagement s'élevant à 383.475 euros.

Les **provisions pour charges diverses** concernent des crédits non reconductibles touchant à des crédits pour l'évaluation externe et la gratification des stagiaires.

Les **autres provisions pour risques** concernent des facturations antérieures à l'exercice 2011 en attente suite à des problèmes de notification d'orientation de la MDPH.

Les **dépréciations des créances** traduisent le risque de non recouvrement de facturations de séjours en centres de vacances encore dues par les familles au Service Enfance/Jeunesse.

## I X. TABLEAU DES FONDSDÉDIÉS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Fonds dédiés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Fonds dédiés à la fin de l'exercice
Sur subvention de fonctionnement	40 819,02	79 887,06	40 819,02	79 887,06
Sur dons manuels	0,00	12 410,00	0,00	12 410,00
Sur aides à la RTT	75 261,00	0,00	0,00	75 261,00
<b>TOTAL</b>	<b>116 080,02</b>	<b>92 297,06</b>	<b>40 819,02</b>	<b>167 558,06</b>

Les fonds dédiés sur aide à la RTT correspondent aux tableaux validés jadis par la DDASS. Leur évolution dépend de la seule décision du financeur.

## X. ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

<b>Créances</b>	Montant Brut	Echéances		<b>Dettes</b>	Montant Brut	Echéances	
		- d'1 an	+ d'1 an			- d'1 an	+ 1 an
Prêts construction	12 193,70	0,00	12 193,70	Emprunts	143 211,79	32 214,17	110 997,62
Autres immobilisations financières	20 154,32	20 154,32	0,00	Fournisseurs	288 809,15	288 809,15	0,00
<b>Autres créances de l'actif circulant</b>				Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
- usagers	1 264 079,35	1 264 079,35	0,00	Dettes fiscales et sociales	848 491,73	848 491,73	0,00
- autres	120 078,69	120 078,69	0,00	Autres dettes	304 962,48	304 962,48	0,00
Charges à régulariser	109 663,41	81 789,92	27 873,49	Produits à régulariser	17 395,56	17 395,56	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 526 169,47</b>	<b>1 486 102,28</b>	<b>40 067,19</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 602 870,71</b>	<b>1 491 873,09</b>	<b>110 997,62</b>

## XI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'association ne détient pas de titres de filiales ou de participations au sens des articles L. 233-1 et suivants du Code de commerce.

## XII. DIRIGEANTS : REMUNERATIONS, AVANCES ET CREDITS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants de l'association.

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont bénévoles et n'ont perçu aucune rémunération au cours de l'année 2011.

## XIII. METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

Les méthodes n'ont pas changé d'un exercice à l'autre.

## XIV. COUT DE PRODUCTION DU STOCK

L'association ne détenait aucun stock au 31 décembre 2011.

## XV. CHARGES CONSTATES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES.

### 1. Frais de premier établissement

Le total des dépenses hors investissement engagées pour permettre l'ouverture de la structure Hurepoix Multi-Services, financée par le Conseil Général et constatées, au titre de frais de 1<sup>er</sup> établissement, s'élevait initialement à 93.703,65 euros.

Après affectation d'une quote-part au compte de résultat (16.457,69 euros), elles se montent à 44.330,58 euros au 31 décembre 2011.

## 2. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, autres que celles décrites ci-dessus, s'élèvent à 65.332,83 euros qui se décomposent en :

- loyers pour 17.331,66 euros.
- contrats de maintenance pour 5.859,05 euros.
- charges externes pour 15.298,23 euros (IME, IMPRo, Direction Générale et Enfance Jeunesse).
- autres charges concernant des chèques « déjeuner » à Hurepoix pour 11.003,15 euros et des stages de formation professionnelle à l'IMPRO Roger Lecherbonnier et l'IME André Nouaille.

## 3. Produits à recevoir

Les produits à recevoir en fin d'exercice sont principalement constitués par :

- des factures à établir aux caisses d'assurance (538.764,94 euros).
- des créances sociales pour 29.767,83 euros principalement à l'IMPro.
- des versements de subventions attendus pour 69 169,27 euros exclusivement au siège et concernent le dossier des AVS.
- des remboursements de formation attendus pour 6.061,05 euros.

## XVI . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

### 1. Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance figurent au passif du bilan pour 17.395,56 euros et ils principalement des subventions à affecter à l'IMPro (15.279,40 €) et à l'IME (2.026,16 euros).

### 2. Charges à payer sur dettes

Les charges à payer en fin d'exercice sont constituées par les rubriques :

- factures fournisseurs non parvenues pour 60.081,96 euros.
- dettes provisionnées pour congés à payer et charges connexes pour 349.672 euros.
- autres dettes sociales et fiscales pour 121.199,76 euros.
- charges à payer diverses pour 85.521,02 euros (dont 84.719,51 de charges locatives du CMPP attendues).



## XXI. PRODUITS D'ACTIVITES

Les produits d'activités de l'exercice 2011 s'élèvent à 11.423.806,83 euros et se répartissent de la manière suivante :

- Produits de la tarification : 8.173.937,44 euros
- Production de services : 3.218.600,04 euros (Service Enfance Jeunesse)
- Participations diverses : 31.269,35 euros dont 25.337,35 euros de produits de chantier à Hurepoix Multiservices.

## XXII. FONDS ASSOCIATIFS

<b>VARIATION DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>				
	Montant à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	61 646,75			61 646,75
Réserves	300 000,00			300 000,00
Report à nouveau	90 129,47	87 611,30	4 576,00	173 164,77
Résultat comptable de l'exercice	87 611,30	124 278,65	87 611,30	124 278,65
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>539 387,52</b>	<b>211 889,95</b>	<b>92 187,3</b>	<b>659 090,17</b>
<b>VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<b>Réserves sous contrôle tiers financeurs</b>				
Excédents affectés aux mesures d'exploitation	91 204,01			91 204,01
Excédents affectés à l'investissement	558 755,42			558 755,42
Excédents affectés à la couverture du BFR	438 363,20			438 363,20
Réserve de compensation	52 031,80			52 031,80
<b>Total des réserves</b>	<b>1 140 354,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 140 354,43</b>
<b>Report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs</b>				
AN dépenses inopposables aux financeurs	-595 636,14	19 345,00	154 957,78	- 731 248,92
RAN excédentaire en attente d'affectation	323 795,21	532 155,09	270 480,76	585 469,54
RAN déficitaire en attente d'affectation	-664 275,69	86 883,19	201 420,33	-778 812,83
Résultat de l'exercice	6 948,41	609 437,77	6 948,41	609 437,77
<b>Total RAN</b>	<b>-929 168,21</b>	<b>1 247 821,05</b>	<b>633 807,28</b>	<b>-315 154,44</b>
<b>Provisions réglementées et subventions d'investissement sous contrôle des tiers financeurs</b>				
Subventions d'investissement	284 445,68	11 050,20	62 689,95	232 805,93
Provisions réglementées	0,00			0,00
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	20 590,00	1 011,00	19 579,00
Autres provisions réglementées	118 663,54	100,00		118 763,54
<b>Total</b>	<b>403 109,22</b>	<b>31 740,20</b>	<b>63 700,95</b>	<b>371 148,47</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 153 682,96</b>	<b>1 491 451,20</b>	<b>789 695,53</b>	<b>1 855 438,63</b>

Les différents postes des fonds associatifs ont été mouvementés en 2011 conformément aux décisions prises lors de la dernière assemblée générale.

A ce jour les affectations des résultats des exercices 2009 (sauf CMPP et Hurepoix) et 2010 pour les établissements conventionnés n'ont pas été transmis par l'ARS ou le Conseil Général.

## XXIII. EFFECTIFS

La convention collective du 15 mars 1966 est appliquée à l'ensemble du personnel, à l'exception du personnel embauché pour les séjours de classes de découverte ou de centre de vacances pour lequel la convention appliquée est celle de l'animation socioculturelle de 1989.

Au 31/12/2011	Secteur		Total	au 31/12/2010
	conventionné	non conventionné		
En nombre	162	15	<b>177</b>	163
En ETP	119,75	11,17	<b>130,92</b>	135,59

Au 31/12/2011	Secteur		Total	
	conventionné	non conventionné		
Fonctionnaires	18	2	<b>20</b>	16
Détachés	3	1	<b>4</b>	4
CCN 66	141	12	<b>153</b>	143

## XXIV. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées au 31 décembre 2011, relatif aux droits acquis et non exercés est de 11 784 heures.

## XXV. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Aucune contribution volontaire en nature n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2011. Elles concernent essentiellement le bénévolat des administrateurs, présents aux fréquentes réunions du bureau et du conseil d'administration.